

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

Date de convocation :

18 février 2021

Date d'affichage :

04 mars 2021

**Nombre de conseillers
en exercice :**
26

N°2021-02-019

Objet de la délibération :

Budgets primitifs pour
l'exercice budgétaire
2021.

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Nombres de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 22
Représentés : 3
Absents : 1

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT

Du Registre de délibérations du Conseil Municipal
Séance du mois de février

L'an deux mille vingt et un, le 24 février à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire

Secrétaires : Anne BIHR, adjoint assistée de Patricia VALLY

Etaient présents : Pascal ROUTHIER, Marie-France BARRAUX, Anne BIHR, Valérie BORDY, Arnaud BOVIGNY, Sophie CHARRIERE, Martine COMPANT, Laurence CORNIER, Thierry COURTOIS, Serge DEMARTHE, Pascal HERRMANN, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY, Jean-Louis MONTRICHARD, Nathalie MULENET, Dominique NICOLIN, Alain OLIEL, Edith REBILLET, Jean-Luc REMOND, Laurent THIRIOT, Jeannine VIENNET, Arnaud VERDENET.

Absents excusés : SIZINE Réjane

Procurations : Stéphane PRETRE à Jeanine VIENNET
Carlos FONTINHA à Pascal ROUTHIER
Viviane GAUDEL à Jean-Louis MONTRICHARD

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30, l'assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 18 février. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur Thierry COURTOIS, adjoint aux finances indique que l'article L.1612-2 du CGCT prévoit que toute collectivité locale doit adopter son budget primitif avant le 15 avril de l'année.

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur les budgets primitifs 2021 arrêtés lors de la réunion de la commission des finances du 18 février 2021, comme suit :



BUDGETS PRIMITIFS 2021

BUDGET PRINCIPAL 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2021	Désignation	BP 2021
	011-Charges à caractère général	1 824 932,43 €	70-Produits des services	254 848,00 €
	012-Charges de personnel	2 760 748,00 €	73-Impôts et taxes	4 752 008,23 €
	65-Autres charges de gestion courante	388 410,95 €	74-Dotations Participations	707 400,00 €
	66-Charges financières	477 856,82 €	75-Autres produits de gestion courante	237 803,80 €
	67-Charges exceptionnelles	7 400,00 €	76-Produits financiers	312 437,84 €
	014-Atténuation de produits	4 000,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
	022-Dépenses imprévues sur fonctionnement	10 000,00 €	013-Atténuations de charges	40 000,00 €
	042-Opérations d'ordre	782 316,70 €	042-Opérations d'ordre	52 020,00 €
	023-Virement à la section d'investissement	545 890,00 €	002R Résultat 2020 reporté	445 037,03 €
	TOTAL	6 801 554,90 €	TOTAL	6 801 554,90 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2021	RAR 2020	Désignation	BP 2021	RAR 2020
	Equipements bruts par opération :					
	19486 Eclairage public	0,00 €	37 004,50 €	13-Subventions d'investissement	0,00 €	87 760,16 €
	20587 Travaux immobiliers sur Bâtiments	234 100,00 €	65 210,29 €	16-Emprunt	0,00 €	0,00 €
	20696 Carapax Scolaire Centre	220 000,00 €	50 958,00 €			
	28100 Bâti et Equipements Sportifs	73 200,00 €	26 807,28 €	021-Virement du Fonctionnement	545 890,00 €	
	28200 Voirie	678 500,00 €	247 467,90 €			
				024-Produits des cessions	66 128,00 €	
	Dotations hors opération :					
	10-Dotations fond. réserves	10 000,00 €				
	13-Subventions d'investissement			10-Dotations fond. réserves (hors 1065) :	390 000,00 €	
	16-Remboursement de la dette	556 066,70 €		1065 Recettes	1 094 223,62 €	
	20-Immobilisations incorporelles (hors op. 204)	43 000,00 €	16 750,26 €			
	21-Immobilisations corporelles (hors opération)	474 000,00 €	371 263,92 €			
	27-Autres immat. financières (dépôts et caution.)	0,00 €				
	020-Dépenses imprévues sur investissement	40 000,00 €				
	040-Opérations d'ordre	52 020,00 €		040-Opérations d'ordre	782 316,70 €	
	041-Opérations d'ordre	20 000,00 €		041-Opérations d'ordre	20 000,00 €	
	001D DEFICIT 2020 reporté	366 521,60 €		001R EXCEDENT 2020 reporté	0,00 €	
	TOTAL	2 765 008,30 €	515 462,15 €	TOTAL	3 495 710,32 €	87 760,16 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

3 583 470,48 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

3 583 470,48 €

BUDGET 2020 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	Désignation	BP 2021	Désignation	BP 2021
	011-Charges à caractère général	43 256,56 €	70-Vente pub. prestation de services	76 615,00 €
	012-Charges de personnel	0,00 €	74-Subvention d'exploitation	0,00 €
	66-Charges financières	0,00 €	77-Produits exceptionnels	0,00 €
	67-Charges exceptionnelles	0,00 €		
	042-Opération d'ordre	0,00 €	Opérations d'ordre	0,00 €
	023-Virement à la section d'investissement	35 000,00 €	002R Résultat 2020 reporté	1 641,56 €
	TOTAL I	78 256,56 €	TOTAL II	78 256,56 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT			0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	BP 2021	RAR 2020	Désignation	BP 2021	RAR 2020
	Equipements bruts par opération :					
	28806 Chemins forestiers	10 000,00 €		13-Subventions d'investissement	0,00 €	
	06179 Réaménagement des feuilles	25 000,00 €	4 519,95 €	20-Immobilisations incorp.	0,00 €	
				21-Immobilisation corp.	0,00 €	
	16-Remboursement de la dette	0,00 €		23-Immobilisation en cours	0,00 €	
				16-Emprunt	0,00 €	
	040-Opérations d'ordre	0,00 €		040-Opérations d'ordre	0,00 €	
				021-Virement du Fonctionnement	35 000,00 €	
	DEFICIT 2020 REPORTE	4 073,75 €		1065 Recettes	10 593,70 €	
	TOTAL	41 073,75 €	4 519,95 €	EXCEDENT 2020 REPORTE	0,00 €	
				TOTAL	45 593,70 €	0,00 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

45 593,70 €

TOTAL BP 2021 (-RAR 2020)

45 593,70 €

Les budgets primitifs ayant été présentés, les membres du Conseil Municipal ont :

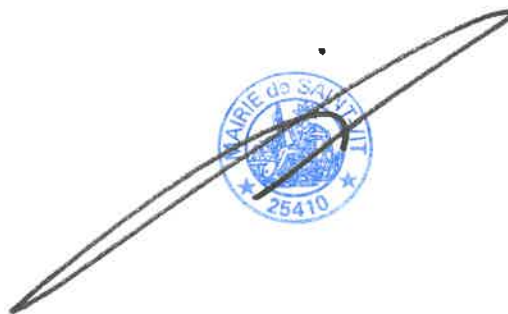
- ✓ **Approuvé et voté par chapitre le budget primitif communal 2021 et le budget primitif bois 2021 tels que prescrits.**

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE de SAINT-ÉTIENNE" around the top edge and "25410" at the bottom, with a central emblem. The signature is a long, sweeping stroke that starts from the left and ends on the right, crossing the stamp.